

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Avril 2017

Spécialiste de l'énergie éolienne, la société VALOREM étudie, en étroite relation avec les élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Morsains.

Cette 1^{ère} lettre d'information vous présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet.

VALOREM, un pionnier de l'éolien en France

Depuis plus de 20 ans, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques. Nous intervenons du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance, en France et à l'international.

Premier développeur indépendant de projets éoliens en France, VALOREM a contribué au développement de 800 MW et a investi dans 160 MW éoliens.

Depuis notre agence d'Amiens, un chargé de projet est dédié au développement du projet éolien sur votre commune. Attentif à vos attentes, il est l'interlocuteur référent pour les collectivités, les services de l'État et la population locale. Il s'appuie sur l'ensemble de nos expertises internes ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien un projet adapté aux spécificités de votre territoire.

Votre contact VALOREM
 Chargé de Projets

Théo LABAYE
 29 Rue des Trois Cailloux
 80 000 AMIENS
 Tél. : 03 22 09 01 09
 Mobile : 06 23 52 12 62
theo.labaye@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Votre contact VALOREM
 Responsable de l'agence d'Amiens

Nicolas DAVID
 29 Rue des Trois Cailloux
 80 000 AMIENS
 Tél. : 03 22 09 20 92
nicolas.david@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Les 5 phases du projet

VALOREM a sollicité la mairie de Morsains sur la possibilité d'installer un parc éolien sur la commune, après une étude du potentiel éolien et une analyse des contraintes techniques et environnementales.

En mai 2016, un responsable et un chargé de projet de notre agence d'Amiens ont présenté VALOREM au conseil municipal et exposé un avant-projet relatif à l'implantation d'éoliennes à différents endroits de la commune : côté sud, nord et est de la mairie.

Une réunion publique a eu lieu en juillet 2016. Le conseil municipal a délibéré le 19 octobre 2016 pour autoriser VALOREM à travailler sur la faisabilité d'un projet au nord de la commune, zones cadastrées ZH, ZK, ZI, ZE et ZL.

VALOREM s'engage à mettre en place un comité de pilotage au cours du projet qui permettra au conseil municipal et aux habitants volontaires de participer activement à son élaboration avant le dépôt de son permis de construire.

Le projet de Morsains entame son étude de faisabilité.

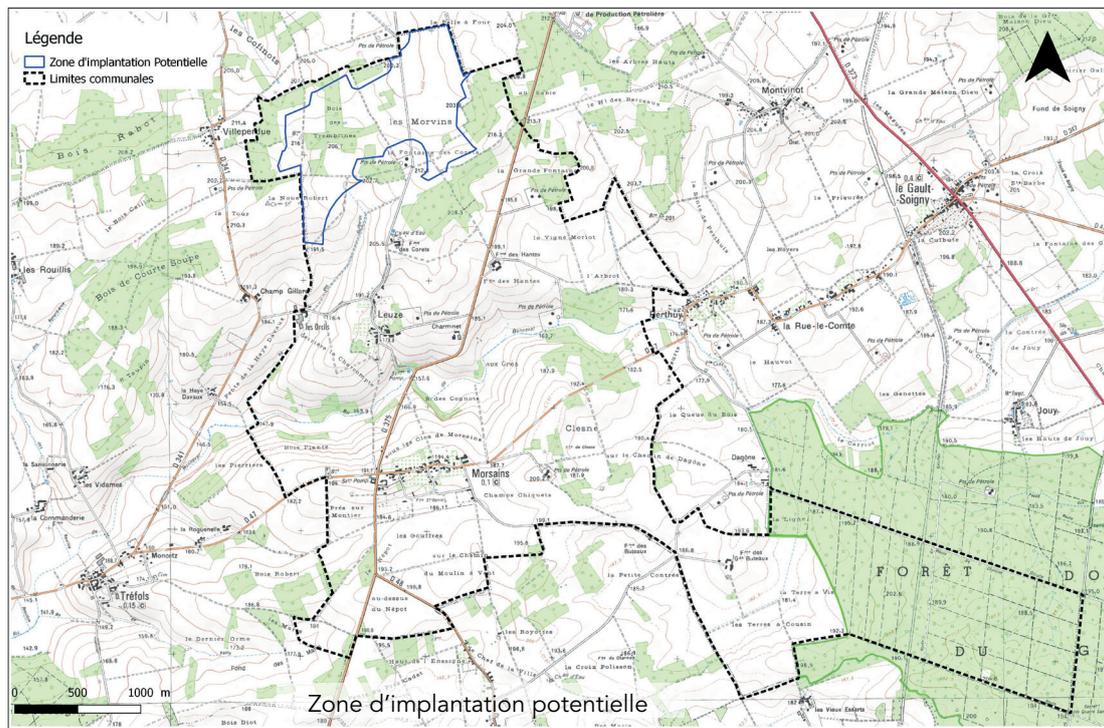
1 • Pré-faisabilité	2 • Faisabilité	3 • Obtention des autorisations	4 • Construction	5 • Exploitation
2016	2017	12 à 24 mois	6 à 12 mois	Pendant au moins 20 ans
Pré-études sur le vent, le raccordement électrique Recherche de servitudes environnementales et réglementaires Contacts avec les élus Accord de la plupart des propriétaires et exploitants	Etudes techniques : études acoustique, gisement éolien Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus	Demandes du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter Instruction par les services de l'Etat Enquête publique	Travaux de terrassement, raccordements électriques, fondations, montage des éoliennes... Charte «Chantier vert» Tests de mise en service	Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes Et après ? Démantèlement et remise en état du site ou changement des turbines

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Morsains (51)

La zone d'étude

La zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de critères propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m des habitations, comme la réglementation française l'impose,
- Une bonne exposition au vent dominant,
- Un raccordement au réseau électrique possible,
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.



L'étude de faisabilité lancée en début d'année consiste en une analyse des spécificités de votre territoire au travers d'études techniques et environnementales approfondies. D'ici la fin 2017, VALOREM pourra déterminer, en concertation avec les élus et les agriculteurs, les caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, localisation, dimensions) tout en veillant à leur adéquation au contexte du site.

Les demandes d'autorisations administratives devraient alors être déposées en préfecture en 2018.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des études par le biais de lettres d'information notamment.

Succès du financement participatif sur le parc éolien de Thibie

Fin février, VALOREM a clôturé son offre de participation citoyenne sur le parc éolien de Thibie Energies. Pendant 3 mois, les habitants de la Marne ont pu prêter au parc éolien via la plateforme spécialisée LUMO. La collecte a atteint son objectif de 100 000€, avec plus de 70% de souscripteurs marnais ! C'est la vision VALOREM d'une transition énergétique réussie : pour et avec les riverains des parcs d'énergies vertes.

Plus d'informations sur www.lumo-france.com/projets/thibie

Pour en savoir plus

- France Energie Eolienne : www.fee.asso.fr
- Blog d'information sur l'éolien : nouvelles-enr.fr
- Association Negawatt : www.negawatt.org
- Décrypter l'énergie : www.decrypterlenergie.org

Lettre d'information, Avril 2017

Commune de Morsains

Directeur de la publication : Communication VALOREM

Impression : VALOREM

www.valorem-energie.com

Pour plus d'informations sur le projet : www.parc-eolien-de-morsains.fr